Le blessé était très surexcité. Heureusement, quelques personnes, jouissant de l'estime générale, parvinrent à rétablir le calme, mais les officiers autrichiens durent s'éloigner.

LE COMPLOT NIHILISTE

Vienna, 17 juin. — On procède depuis quelques jours, à Varsovie, sur la réquisition de la chambre des nihilés en accusation criminelle, à de nombreuses perquisitions domiciliaires chez des hommes de lettres; plusieurs de ces descentes de police ont été suivies d'arrestations.

A Uspheny, on vient d'arrêter un journaliste prévenu d'être en rapport avec les nihilistes de Paris.

L'ASSASSINAT DE GOUFFÉ

L'Embarquement d'Eyraud

A cette heure, Eyraud est en mer; chaque heure l'amène le rapproche des côtes de France et du châtiment.

La dernière dépêche le concernant est adressée au *New-York Herald*. Elle est écrite à bord du *Lafayette* et contient tous les détails de l'embarquement d'Eyraud.

Maintenant les renseignements vont manquer pendant quelques jours et les premières nouvelles que nous recevrons nous parviendront probablement de Sainbder où le paquebot doit faire escale et ensuite de Saint-Nazaire.

Voici la dépêche *in-extenso* :

A bord du *Lafayette*, 16 juin.

L'agonie de La Havane est terminée, Eyraud est en sûreté à bord du navire et nous flottons en ce moment en face d'El-Moro Castle, en route pour la guillotine.

Le bateau de police portera cette dépêche à terre.

Ce matin, à trois heures, je fus éveillé par un envoyé de la police qui me dit :

— Venez ; nous transporterons Eyraud dans vingt minutes.

En peu de temps, j'arrivai aux portes de la prison et attendis au dehors avec le chef de police Beceiro et l'inspecteur Solano.

Quand la cloche sonna quatre heures, nous entrâmes, et quand les portes s'ouvrirent, des haies de soldats, placés à droite et à gauche, saluèrent notre groupe.

Quand nous entrâmes, le prisonnier s'éveilla terrifié.

Un homme condamné à être pendu, et qui garde un coq dans sa cellule, crut que son heure était venue et son compagnon poussa des cris perçants.

On trouva Eyraud debout, à la porte de sa cellule.

— Venez avec nous, lui dit brièvement M. Beceiro.

— Je parfaitement, dit le prisonnier.

Il était beaucoup plus calme qu'on ne s'y était attendu. Les deux autres détectives lui passèrent les menottes. Quand à la camisole de force préparée pour lui, on n'eut pas à en faire usage.

Il faisait très noir dans le *corridor*. Quand nous repassâmes devant la cellule du condamné, le coq chanta de nouveau. Eyraud tressaillit et demanda si ce n'était pas un mauvais présage.

Il fut placé dans une voiture avec les agents. Je le suivis de près dans une autre route passant par les rues d'Aguila, de Cuba et de Paula ; nous traversâmes ensuite au quai San-Jose, occupé par des soldats qui sortirent de l'ombre, saluant de leurs sabres nus. Ces démonstrations étaient parfaites, trop parfaites même, étant appliquées à un pauvre meurtrier enchaîné.

Eyraud gardait le silence. Il murmura enfin :

— Adieu Cuba ! Je suis content !

Il s'avança très calme sur la passerelle conduisant au navire. Mais quand on le descendit dans la cabine, il s'affaissa complètement en pleurant comme un enfant, et s'écriant au milieu de ses sanglots.

— Je monde pense que je suis un meurtrier. C'est faux ; mais quand je pense à ma petite fille, mon cœur se brise.

Alors, se tournant vers moi, il me dit :

— Et vous aussi, vous m'avez trompé. Vous m'avez fait croire que vous étiez un détective et *La Lucha* (un journal local) a dit que j'avais l'air brutal. Je ne suis pas un brutal. J'ai un grand cœur.

Je lui répondis que les autorités espagnoles ne m'avaient pas permis de dire que j'appartenais au *New-York Herald*, parce qu'il aurait pu en conclure que les agents français étaient arrivés. Alors il me dit qu'il avait immédiatement connu leur présence à la Havane par la conversation d'un attaché du consulat de France avec un de ses gardes.

Il ne voulut pas parler de son crime, excepté pour dire qu'il était innocent. Il jura que Gouffé était pendu dans la chambre lorsqu'il y entra.

Il demanda tout particulièrement si mes dépêches allaient être envoyées à Paris et insista sur ce qu'il m'avait déjà dit : que Gabrielle était un ange, et que Margot n'avait jamais été pour lui qu'un passe-temps.

Pendant que nous traversions dans la cabine, Guillarte et Soudais se présentèrent pour la première fois. Eyraud ne témoigna aucune surprise. Il savait certainement qu'ils étaient venus pour lui. Il dit à Soudais :

— Vous m'aviez pris la première fois que vous étiez venu à New-York, mais j'aprris vo tre arrivée par le *New-York-Herald* et m'en fuis à San-Francisco. Ne craignez rien. Je ne tenterai pas de me suicider pendant la route.

La cabine était terriblement chaude, je lui donnai mon éventail. Il s'en montra très reconnaissant ; mais Soudais s'en empara et l'inspecta soigneusement pour voir s'il ne présentait aucun moyen de suicide. Je lui offris un cigare, mais on ne lui permit pas de le fumer.

Deux fois pendant que nous étions dans la cabine, la lumière électrique s'éteignit et chaque fois les détectives saisirent Eyraud. Il n'ont aucune confiance dans ses promesses. Les fers pour ses jambes ont été terminés à bord. Sa cabine a huit pieds en carré.

Il est très maladroit avec les menottes aux mains, mais il dit, en haussant les épaules, que les menottes ne forment pas une conviction.

Midi approchait que le steamer n'était pas encore parti. Au moment où je termine cette dépêche, Eyraud, Gibelque, un autre détective de chaque côté. Il demanda du vin qui lui fut servi dans un gobelet d'étain. Cela l'indigna. Il ne lui est permis ni couteau, ni fourchette.

Les passagers se tiennent à une assez grande distance et le poursuivent comme un animal sauvage.

Nous partirons directement par voie ferrée à Paris, sans descendre à Saint-Nazaire. Mais les détectives pensent qu'Eyraud ne sera pas jugé avant l'automne.

Le doyen des Maîtres d'Ecole

Le doyen des instituteurs de la Côte-d'Or et peut-être de France, Jean-Jacques Ferrateux, vient de mourir à Belan (Côte-d'Or), à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Il était chevalier de la Légion d'honneur et officier d'Académie. Il avait été chevalier du Lys par Louis XVIII.

Il avait été nommé instituteur en 1812. Il était à Belan depuis 1814.

LE CHOLÉRA EN ESPAGNE

Les journaux espagnols nous apportent la nouvelle que la maladie signalée ces jours derniers dans les environs de Valence serait le choléra.

Neuf cas de choléra ont été signalés hier à Puebla ; il y a eu quatre décès. L'épidémie a gagné Alboraia, Palma et Astor, trois localités de la province de Valence.

A Puebla, on signale le décès d'un prêtre. Quant au maire, il a quitté la ville. On institut un procès contre lui pour avoir abandonné son poste et avoir caché l'existence de l'épidémie.

Les maires des communes qui environnent Puebla ont reçu l'ordre d'envoyer au gouvernement des rapports quotidiens sur la situation sanitaire de leurs populations.

Les rapports officiels mentionnent à cette heure cinquante et un décès à Puebla depuis le commencement de l'épidémie.

L'éminent docteur Candela, après avoir visité Puebla, a déclaré que, pour lui, l'épidémie affectait tous les caractères du choléra asiatique.

Une dépêche arrivée *en dernière* heure annonce que quatorze attaques et six décès ont été constatés à Montichelvo, à douze kilomètres de Puebla.

Le Mouvement gréviste

FRANCE

La Fin de Grève à St-Etienne

Saint-Etienne, 17 juin. — 500 mineurs sont descendus ce matin dans les puits à Saint-Etienne. Presque partout on recommence à travailler. On voit que la grève languit.

A Lyon

Lyon, 17 juin. — M. Thévenet vient d'adresser la lettre suivante au directeur de la compagnie du gaz :

Monsieur le Directeur,

Comme député de la 2e circonscription, je ne puis rester indifférent à la grève de vos ouvriers. Le chômage forcé qui les atteint aura les plus graves conséquences pour ces modestes travailleurs qui ont cédé parfois sans réflexion à de funestes conseils.

Je viens vous demander d'oublier les dissentiments passagers qui vous ont séparé d'anciens ouvriers ayant depuis de longues années contribué, par leurs efforts, à la prospérité de votre compagnie. Je fais appel à votre bienveillance et j'espère que vous voudrez bien admettre de nouveau, dans vos usines, tous ceux qui demanderont à reprendre le travail.

Mes collègues, MM. Burdeau, Guichard, Aynard, Millon et Guillaumin, après avoir pris connaissance de cette lettre, ont bien voulu se joindre à moi.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

THÉVENET,
Député de la 2e circonscription

Chronique du Sport

Les courses vélocipédiques de St-Omer

Voici les résultats des courses vélocipédiques organisées par le Véloce Club Audomarois, qui ont eu lieu dimanche dernier.

Première course. — Arrondissement. — 3.200 mètres.

1er prix : M. Crépin. de St-Omer, 5 m. — 2e, H Bellemère, de St-Omer. — 3e, M. Boulart, de St-Omer. — 4e, M. de Givenchy, de St-Omer.

2e course. — Département du Nord. — 3880 mètres.

1. M. P. Dupont, de Lille, 6 m. 31. — 2. G. Dupont, de Lille, 6 m. 32. — 3. M. Tanghe de Lille, 6 m. 40. — 4. M. Ober, de Bourg, 6 m. 51.

3e course. — Enfants âgés de moins de 13 ans. (2 séries).

1re série. — 1. M. Lefebvre, de Corbie. — 2. M. Daud d'Aire. — 3. Villaroet, de Calais.

— 4. Delannoy, d'Armentières. — 5. Villette, d'Hazebrouck.

2e série. — 1. Ingelrans, de Lille. — 2. Vifquin, de Lille. — 3e Colin, de Lille.

4e course. — Régionale Juniors. — 3.200 mètres.

1. M. Tanghe, de Lille, 7 m. 45. — 2. M. Mars, d'Arras, 7 m. 56. — 3. Wacheux, de Calais, 7 m. 56. — 4. M. Philippe, de Béthune 7 m. 59.

5e course. — Internationale. — 7680 mètres.

1. M. Vasseur, de Paris, 18 m. 52. — 2. M. Charron, de Paris, 18 m. 53. — 3. M. Dubois, de Paris, 19 m. 09. — 4. M. G. Dupont, de Lille, 19 m. 17. — 5. M. P. Dupont, de Lille, 19 m. 19. — 6. M. Médinger, de Paris, 19 m. 19 m. 42.

6e course. — Pas-de-Calais. — 3880 mètres.

1. M. Delassorne, d'Arras, 7 m. 02. — 2. M. Mars, d'Arras, 7 m. 5. — 3. M. Crépin, de St-Omer, 7 m. 29. — 4. M. Lefranc, de Calais, 7 m. 29 1/2.

7e course. — Pour dames. — 1280 mètres.

1. Mlle Alexis, de Lille, 4 m. 30. — 2. Mlle Tanghe, de Lille, 4 m. 38. — 3. Mlle Labitte, de Lillers.

8. course. — Internationale. — Tricycles. — 3.840 mètres.

1. M. Charron, de Paris, 9 m. 51. — 2. M. Dubois, de Paris, 9 m. 51. — 3. M. Hodeb, de Paris, 9 m. 57. — 4. M. Vasseur, de Paris, 10 m. 05.

9e course. — Régionale pour Seniors. — 3840 mètres.

1. M. G. Dupont, de Lille, 8 m. 54. — 2. M. P. Dupont, de Lille, 8 m. 54 1/2. — 3. M. Delassorne, d'Arras, 8 m. 56. — 4. M. Tanghe, de Lille, 8 m. 59. — 5. M. Nézeloff, de Béthune, 9 m. 10.

10e course. — Consolation. — 2.240 mètres.

1. M. Boulingez, de Frelinghien, 6 m. 33. — 2. M. Houkergue, de Lille, 6 m. 35. — 3. M. Bellenguez, de Lille, 6 m. 54. — 4. M. Hilde, de St-Pol-sur-Dunkerque.

LA BELGIQUE

L'élection de Thuin

Thuin, 17 juin. — Scrutin de ballottage. Les deux députés libéraux, MM. Warocquier et Gigot sont réélus avec 119 voix de majorité.

Une manifestation colossale se produit.

Les cortèges circulent et les musiques jouent. Tout le monde a le bluet à la boutonnière. Les libéraux viennent de déclarer la manifestation pour ce soir à Charleroi. Ils quitteront Thuin vers 6 heures et demie.

MEETINGS A GAND

Dans des meetings très importants qui ont eu lieu hier à Gand, l'ordre du jour suivant a été voté :

Attendu que le régime censitaire consacre incontestablement une scandaleuse iniquité ;

» Attendu qu'il prive du premier des droits politiques l'immense majorité des Belges ;

» Attendu qu'il constitue l'obstacle par excellence de tout progrès démocratique ;

» Attendu que la fausseté des prétextes invoqués pour sa défense éclate de jour en jour davantage ;

» Attendu que le corps électoral à 43 fr. n'offre en aucune manière des garanties spéciales de capacité et de moralité.

» Attendu au contraire que les récentes élections gantoises ont permis de constater une fois de plus que presque toujours l'issue du scrutin est le produit de la corruption ;

» Le meeting réuni le 16 juin 1890, proteste énergiquement contre un privilège que rien ne justifie, réclame l'introduction du suffrage universel, décide de transmettre la présente protestation à M. le gouverneur et de le prier de la faire parvenir à l'autorité supérieure. »

L'ANNIVERSAIRE DE WATERLOO

Bruxelles, 17 juin. — On a inauguré à Quatre-Bras le monument élevé à la mémoire du duc de Brunswick, Frédéric-Guillaume, tué le 16 juin 1815, deux jours avant la bataille de Waterloo.

Le duc, à la tête d'un petit corps d'armée, s'était porté au secours des troupes hollando-belges aux prises avec la cavalerie française. Après une résistance opiniâtre, commença la déroute. Brunswick, voulant rallier ses hommes en donnant l'exemple de la bravoure, se jeta devant des cuirassiers. Une balle l'atteignit en pleine poitrine. Le même soir il expirait.

C'est à la mémoire de ce vaillant soldat qu'il a été rendu hommage. Une délégation militaire venue du duché de Brunswick assistait à l'a cérémonie. M. le comte de l'Arvesèdem, ministre d'Allemagne, et le comte Schmethan, attaché militaire, y assistaient également.

Deux discours ont été prononcés, le premier par le lieutenant général von Wachelle, le second par M. von Muller qui a remercié le roi des Belges d'avoir autorisé l'érection du monument.

Les délégués allemands ont été reçus avec beaucoup de sympathie. Le bienvenue leur a été souhaitée en excellents termes par M. Berger, bourgmestre de Genappe ; et M. Bernard, bourgmestre de Baisy-Thy, leur a offert un lunch en son château.

M. le baron von Cramme Burgdorf, ministre du duché de Nassau, a fait la remise de plusieurs croix de l'ordre du Lion de Brunswick.

Le monument est assez imposant dans sa simplicité.

Sur une des faces, le médaillon du prince Frédéric-Guillaume. Les inscriptions, en allemand, disent :

» Frédéric-Guillaume, duc de Brunswick et de » Lunebourg, est tombé près de cette place en » combattant à la tête de ses troupes, le 16 juin » 1815. »

» A la mémoire du héros et de ses guerriers » tombés avec lui pour l'Allemagne, la patrie reconnaissante. MDCCCLXXXIX.

Une plaque commémorative a également été posée sur la maison où le duc a rendu le dernier soupir.

La cérémonie d'inauguration avait mis en fête toute la population de Waterloo et des localités voisines.

A "LA SAMBRE"

M. Maxime Lecomte adresse la lettre suivante au gérant du journal *La Sambre*, de Maubeuge.

Paris, le 17 juin 1890.

Monsieur,

Je ne pouvais supposer que le compte-rendu de mon mandat, fait en réunion publique à Ferrière-la-Grande, le dimanche 8 juin, aurait un succès si complet. Je vous suis très reconnaissant de l'avoir *affirmé* en donnant l'hospitalité dans vos colonnes, sous la rubrique : *tribune pour tous*, à une correspondance aussi mensongère qu'injurieuse.

Il faut croire que ce que j'ai dit était réellement irréprochable, puisque pour m'attaquer votre fantaisiste correspondant s'est cru obligé de me supposer des paroles que je n'ai point dites, je n'accepte pas. Discutez comme vous l'entendez mes paroles, mes actes, ma personne, mais *ne me faites pas dire* ABSOLUMENT LE CONTRAIRE *de ce que j'ai dit*, sinon on se moquera de vous, parce que vous vous moquez du public. Quelle impudence (avez vu le *Rappel* du 10 décembre) m'ont parfaitement entendu déclarer que je ne pouvais en aucune mesure m'associer aux projets de M. Rouvier, en ce qui concerne notamment l'*alcool et les licences*, et que je les repousserais énergiquement, et vous accueillez un factum anonyme qui me présente comme le défenseur de ce qui j'ai attaqué. Monsieur Gillot, Monsieur Gillot!... C'est de la mauvaise administration. On ne vous croira plus, quand vous direz la vérité.

Veuillez recevoir en ami cette communication de celui qui vous appelez familièrement.

MAXIME.

CHRONIQUE REGIONALE

LE SERVICE D'ÉTÉ

Du Chemin de fer du Nord

C'est le 1er Juillet prochain que commence, sur le Chemin de fer du Nord, le service d'Eté. — Un rapide examen nous a permis de relever et nous sommes heureux de signaler au public des améliorations très importantes dans l'organisation des services intérieurs et internationaux.

Pour commencer par les relations extérieures, nous citerons d'abord un nouvel express pour la Belgique et l'Allemagne.

Départ de Paris à midi quarante.

Arrivée à Bruxelles à 6 heures 14 du soir.

A Liége à 7 h. 30, à Cologne à 11 h. 30 du soir. C'est une nouvelle relation avec la Belgique et les principales villes et villes d'eaux d'Allemagne : (Ems, arrivée à 6 h. 30 matin, Hambourg, arrivée à 8 h. 03 matin, Wiesbaden, arr. à 9 h. 45 matin); avec Hambourg arr. à 8h. 05 matin, et Francfort, arr. à 6 h. 30 matin.

Notons aussi le train partant aujourd'hui de Paris pour Cologne à 8 h. du soir qui, transformé en grand express ne partira plus qu'à 8 h. 50 du soir et arrivera cependant à Liége et à Cologne aux heures actuelles, c'est-à-dire à Liége à 4 h. 24 et à Cologne à 8 h. du matin, conformant ainsi son trajet total en 9 h. 47 minutes.

Ce train prendra les voyageurs de 2e classe pour Bruigny et au-delà et pour les stations belges et hollandaises.

Il permettra d'arriver à Berlin à 8 h. 19 soir, à Hambourg à 5 h. 45 soir, à Francfort à 1 h. 06 soir, à Ems à 11 h. 18, à Hambourg à 1 h. 52 soir, à Wiesbaden à midi 32.

Signalons encore un nouveau service avec voitures directes entre Paris, Lille et Ostende, jusqu'à cette ville. Départ de Paris à 10 h. 30 matin, arrivée à Ostende à 3 h. 14 et à 8 h. 10 du soir ; départs d'Ostende à 10 h. 30 du matin et à 4 h. 85 du soir, arrivée à Paris à 5 h. 25 et à 11 h. 06 du soir ; c'est un service parfaitement combiné.

N'oublions pas, en passant, une accélération notable du service Bruxelles à 7 heures sur Calais ; le départ de Bruxelles qui était fixé à 7 h. 46 du matin, n'a plus lieu qu'à 8 h. 45, l'heure d'arrivée à Londres restant la même ;

Notons enfin deux services nouveaux qui seront particulièrement goûtés des voyageurs au long cours. Du 1er juillet au 15 septembre un train de luxe entre Londres, Calais, Bâle et Lucerne, sera mis en marche 3 fois par semaine : départ de Londres les mardis, jeudis et samedis à 3 h. 15 du soir (Calais, départ à 6 h. 53soir, Amiens départ à 9 h. 29 soir, Tergnier départ à 10 h. 35 soir, Laon départ à 11 h. 55 soir, Bâle arrivée à 8 h. 26 matin, Lucerne arrivée à 10 h. 39 matin); départs de Lucerne les dimanches, mercredis et vendredis à 10 heures du soir, (Bâle départ vers minuit, Laon arrivée à 8h. 43 matin, Tergnier arrivée à 9 h. 15 matin, Amiens arrivée à 10 h. 51 matin, Calais arrivée à midi 47, Londres arrivée à 5 h. soir).

A partir du 18 juillet, le service postal de la Malle des Indes sera accéléré de manière à faire le trajet de Londres à Brindisi en moins de 4 heures.

Le train-poste n'admettra plus de voyageurs, mais, en revanche, un nouveau train de luxe, organisé par la Compagnie des wagons-lits sous le nom de « Peninsular-express » qui partira de Londres tous les vendredis à 3 heures 15 du soir, arrivera à Paris-Nord où il arrivera à 11 h. 12 soir et en repartira dans la nuit du vendredi au samedi à minuit 15, pour arriver à Brindisi le dimanche vers 4 heures du soir.

Voici maintenant les améliorations que nous avons particulièrement remarquées dans le service intérieur.

L'express du matin de Lille sera notablement accéléré ; il partira de Lille à 7 h. 45 du matin et arrivera à Paris à 11 h. 25 du matin.

La ligne de St-Quentin sera desservie par un nouveau express de midi 40 et de 9 h. 50 du soir.

La ligne de Paris à Soissons, Laon et Hirson sera parcourue tous les jours par deux trains express, dans chaque sens (départ de Paris à 5. 50 matin et 6 heures du soir, arrivée à Hirson à midi 44 et à 9 heures 31 du soir. — Départ d'Hirson à 7 heures 21 du matin et 5 h. 40 du soir ; arrivée à Paris à 11 heures du matin et à 9 h. 25 soir.) L'express partant de Paris 3 heures, donnera à Hirson une correspondance directe avec l'Est partiellant d'arriver à Charleville à minuit 19 et à Sedan à minuit 55.

Sur un grand nombre de lignes, des trains légers sont substitués aux trains mixtes et aux trains de marchandises-voyageurs, plus lents ; enfin, les réseaux de trains-tramways de la banlieue de Lille et de Valenciennes seront complétés.

Signalons, en terminant, dans la banlieue de Paris, un progrès qui sera chaudement accueilli.

Des trains directs de Paris à Montmorency sans changement de voiture à Enghien seront prochainement organisés en semaine à celaines heures de la journée (départs de Paris à 7 heures du matin, 11 h. 30 matin et 5 h. 18 soir, arrivées à Paris à 8 h. 30 matin, 1 h. 30 soir et 6 h. 19 soir.

Un festival à Lille. — La société des fêtes populaires de Fives-Saint-Maurice organise pour le dimanche 10 août prochain une promenade flamande suivie d'un festival de musiques et d'orphéons.

Il sera mis à la disposition des Sociétés qui prendront part à cette fête, mille francs de primes et un grand prix de musique.

Nous félicitons chaleureusement les habitants de Fives St-Maurice et nous souhaitons que leur exemple soit suivi par les autres quartiers. C'est le seul moyen dans une ville aussi importante que celle de Lille de répartir équitablement les réjouissances publiques.

Excursion géologique. — La société géologique du Nord, fera dimanche 22 juin, une excursion géologique aux environs d'Avesnes-sur-Helpe, pour étudier le calcaire carbonifère et le Dévonien supérieur.

Départ de Lille à 5 h. 45 du matin. — Arrivée à la halte de St-Hilaire à 8 h. 47. — Visite aux carrières de Baldaquin et de Cerfontaine. — Déjeuner à midi à l'hôtel du Nord, à Avesnes. — Visite aux carrières d'Avesnelles et du Camp de César. — Retour à Lille par le train omnibus à 10 h. 38 du soir, ou par l'express à 7 h. 50.

Les personnes qui désirent assister à l'excursion doivent en informer le secrétaire avant le 20 juin au soir, soit au laboratoire de géologie de la Faculté des sciences de Lille, soit chez M. Legrand, professeur au collège à Avesnes.

Congrès de l'industrie du gaz. — On nous écrit de Lyon, que le dix-septième congrès de l'industrie du gaz vient de s'ouvrir dans cette ville, sous la présidence de M. Le Trenst, directeur du gaz d'Amiens.

Parmi les membres du Congrès, nous remarquons M. De Vigne, directeur du Gaz continental de Lille.

Société de Géographie. — La Société de Géographie de Lille organise pour le dimanche 22 juin une excursion dans la forêt de Mormal, sous la savante direction de M. Henri Bécourt, inspecteur des forêts, membre correspondant de la Société.

Départ de Lille à 8 h. 45. Arrivée à Locquignol à 10 h. 54. Promenade sous bois. Déjeuner à midi 30. Excursion en forêt. Dîner au Quesnoy à 7 heures.

Départ à 8 h. 25. Rentrée à Lille à 10 h. 33.

Coût approximatif : 11 francs, se faire inscrire au siège de la Société, de 4 à 7 heures jusqu'au jeudi 19 courant.

Voyage à la mer. — Train de plaisir pour Dunkerque, dimanche 29 juin 1890. Des billets spéciaux, à prix réduit, au retour seront délivrés en jour, aux stations ci-après et aux prix suivants :

Douai, Somain, Douchy, Cambrai, Frith-Santel-Léger, Wallers, Raismes, Valenciennes, Raismes-Vicoigne, St-Amand, 8 fr. en 2e classe, 6 fr. en 3e classe.

Orchies, Templeuve, Douai, Leforest, Libercourt, Seclin, 7.50 en 2e cl.; 5.50 en 3e cl.

Tourcoing, Roubaix, Croix, Lille, La Madeleine, 7 fr. en 2e cl., 5.25 en 3e cl.

Hazebrouck, Armentières, Bailleul, 5.75 en 2e cl., 4.25 en 3e cl.

Hazebrouck, 4.50 en 2e cl., 3.25 en 3e cl.

Les billets peuvent être pris à l'avance.

Enveloppes à cinq centimes. — La direction générale des postes et des télégraphes met en vente dans tous ses bureaux, des enveloppes timbrées de grand format à 0.05, qui paraissent appelées à rendre de nombreux services.

Ces enveloppes peuvent être, en effet, utilisées par le public pour les envois de prix-courants, catalogues, avis de naissance et de mariage, formules imprimées de convocation à une réunion, circulaires électorales et bulletins de vote, avis divers, etc.

Chronique locale

ROUBAIX

Ligue de concentration républicaine

Les membres de la Ligue sont invités à assister à l'*Assemblée générale qui aura lieu* Jeudi 19 Juin, à huit heures et demie du soir, au local ordinaire, *Auberge du Pays*.

Ordre du jour :

Pétition concernant le travail de nuit.

Le Secrétaire,
Clément DURANT.

L'affaire des coups de couteau. — Victor Leducq qui avait été conduit au commissariat du 1er arrondissement a été relâché presque immédiatement après ; son frère Jules qui avait reçu un coup de couteau à la cuisse droite a été conduit à l'Hôpital de la Politine et l'autre à la main. Jules Leducq, a été relâché lundi matin et relâché vers deux heures de l'après-midi.

Les deux frères Jules et Victor Leducq s'étant parentés réciproquement l'affaire n'aura sans doute pas de suites sérieuses.

Résultat d'adjudication. — Une adjudication pour la mise en état de viabilité de la rue Monge, a eu lieu hier matin à onze heures et demie, à l'Hôtel-de-Ville.

Le devis s'élevait à la somme de 40.000 fr.

Combat de coqs. — Le rendage d'une belle partie de coqs country la Belgique, aura lieu demain jeudi, chez M. Rousseaux, ancien café Barot.

L'accident de la cour des Pompiers. — L'état de MM. Béen et Castelain, les deux victimes de l'accident de la cour des Pompiers, est très satisfaisant.

Un accident rue de Lannoy. — Hier après midi, à 3 heures, un vieillard, M. Delplanque âgé de 60 ans, demeurant rue de l'Alma, a fait un faux pas et en tombant s'est fracturé la cuisse gauche.

Il a été transporté à l'hôpital.

Une chute rue Stephenson. — Un peintre, le sieur Gustave Desnaal, âgé de 40 ans, demeurant rue Stephenson, a fait une chute hier après-midi, en sortant de chez lui et s'est fait une entorse au pied droit.

Il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Un accident au Hutin. — Un accident s'est produit lundi matin, à six heures et demie, au hameau du Hutin.

Un manœuvre de maçon, Ch. Tinchon, âgé de 30 ans, voulait traverser la voie ferrée, lorsqu'il tomba.

Il n'eut pas le temps de se relever, qu'un wagonnet lui passait sur les jambes.

On le relevait amputé et on le transporta dans un estaminet voisin où M. le docteur Delannoy, appelé en toute hâte, ne tarda pas à arriver.

Il constata aux jambes de graves contusions.

Chiens en fourrière. — Dans la journée de lundi, huit chiens ont été mis en fourrière et cinq contraventions ont été dressées pour divagation.

Les ivrognes Il serait trop long de donner les noms de tous ceux qui sont allés passer les journées de dimanche et de lundi entre les murs des postes de police.

Disons seulement qu'ils ont été très nombreux ces deux jours là.

Signalons cependant une certaine Elise Verdonck, âgée de 44 ans, demeurant cour Verbouvry, rue de la Paix, qui, lundi matin vers dix heures, se trouvait dans un état complet d'ivresse, rue de la Gare et insultait tous les passants.

L'agent Delbar prévenu, la conduisait au poste pour passer le reste de la journée.

Les rixes. — La soirée d'avant-hier a été marquée par un certain nombre de rixes après boire.

Rue Turcaqson, le nommé Créton, a été frappé par sa femme d'un coup de bouteille à la tête.

La femme a été consignée au poste par un agent de police.

La victime a reçu les soins de M. le docteur Largillière qui a constaté une assez grave contusion.

— Un chef de chantier, nommé Joseph Wilmots a été frappé à la figure, par un nommé Pierre Edresson, terrassier, âgé de 37 ans, rue du Bassin.

Ce dernier a été arrêté.

— Rue des Fabricants, le nommé Alphonse Lemoine, âgé de 19 ans, demeurant rue des Fleurs, a battu comme plâtre la veuve Vanasse, cabaretière.

— Un peintre et un maçon, tous deux du nom de Louis Debuisieux ; le premier âgé de 45 ans, demeurant rue des Longues-Haies, l'autre âgé de 21 ans, demeurant rue de Lannoy, se sont pris de querelle et en sont venus aux coups.

Etant en état d'ivresse, ils ont été conduits au poste du troisième arrondissement.

Un directeur de tissage menacé de coups. — M. Henri Vannesle, directeur du tissage Scrépel-Joire, a porté plainte contre deux de ses ouvriers, Achille Cock, âgé de 30 ans, demeurant rue du Tilleul, cité Derville, et Joseph Leroi, âgé de 38 ans, demeurant rue Boulevard de Beaurepaire, qui, dit-il, l'ont menacé de coups, parce qu'il voulait contrôler leur ouvage.

Un fou furieux. — Lundi soir, vers onze heures et demie, le nommé Albérie Delabie, teinturier, âgé de 28 ans, demeurant sentier du Ballon, était atteint d'aliénation mentale, et voulait battre ses enfants.

On dut avoir recours aux voisins pour empêcher de commettre cet acte de violence.

Chronique colombophile. — La Société colombophile établie chez M. Denis Desfontaines, rue de Tourcoing, 127, grappelle aux amateurs ses essais, Savoir : Seclin tous les lundis, mise en panier de 6 à 8 heures. Arras tous les mardis, mise en panier tous les lundis soir de 3 à 6 heures. Albert le jeudi, mise en paniers le mercredi de 3 à 6 heures du soir.

Prime gratuite. — Voir à la quatrième page la prime offerte par la Photographie Elkan. 1714

Lire à la 4e page, les renseignements utiles
sur l'Etablissement départemental
Des EAUX & BOUES de St-AMAND (Nord)

TOURCOING

L'impôt sur les alcools. — La circulaire ministérielle vient d'être adressée aux cabaretiers :

Les cabaretiers, cafetiers et autres intéressés de la ville de Tourcoing et des environs, dans leur réunion périodique du 11 juin 1890, tenue chez Volf-Catteau, ont décidé de convoquer pour le Mercredi, 18 juin 1890, à 8 heures du soir, dans la grande salle du Casino, rue Nationale, à Tourcoing, une grande assemblée générale pour discuter sur le projet d'impôt sur les licences et alcools, proposé par le gouvernement, et devant être soumis à la sanction des Chambres.

Nous espérons que Messieurs les Députés et Sénateurs de l'arrondissement de Lille, tiendront à assister à cette réunion et à nous exposer leur manière de voir sur cette nouvelle imposition.

Nous comptons sur votre présence, car s'il faut nous sauvegarder nos intérêts, il faut que nous soyons unanimes dans la protection.

Recevez, Monsieur, nos sincères salutations.

Pour la commission provisoire,
Le président : VERBROUCK.

Les assesseurs,
Henri *Catteau*, Louis *Delplanque*.

Vols de numéraire. — Samedi, entre 2 et 5 heures de l'après-midi, un malfaiteur s'est introduit par escalade et effraction au domicile des époux Elisabeth, demeurant aux Plemplins.

Une somme de 60 fr. environ a été dérobée. Le voleur a pénétré par le jardin et a enlevé le chassis d'une fenêtre à guillotine. Une enquête est ouverte.

Le nommé Jules Brouck, 30 ans, tisserand, logeur chez Mme veuve Declerck, cabaretière, rue des Coulons, s'est rendu compte d'un vol de 8 fr. environ, au préjudice de sa logeuse.

C'était lundi vers 2 heures 1/2, Mme Declercq, ayant en à s'absenter, ferma ses portes et partit.

La porte du devant a un carreau cassé et Brouck qui n'ignorait pas ce détail en profita pour s'introduire dans la maison.

Il fut vu par une personne, et la police informée du fait procéda à son arrestation.

L'inculpé nie effrontément. Il a même cherché à se créer un alibi, prétendant qu'il n'avait pas quitté un jeune homme qu'il désignait.

Celui-ci interrogé, a déclaré que Brouck, l'avait quitté pour aller dîner disait-il.

Du reste cet individu a été déjà condamné à 5 mois de prison pour vol. Il est de plus en contravention à l'arrêté d'expulsion prisonnière lui à la suite de cette première condamnation.

Vol de linge. — Un vol de linge a été commis au préjudice des époux Nuytens et Olivier, demeurant rue de Neuvilly. Mme Nuytens, fille de Mme Olivier, allait faire ses lessives chez sa mère. Une cuvelle de linge était restée dans la cour, un malfaiteur s'en empara. La valeur du linge volé s'élève à 30 fr.

Les conséquences d'une farce. — Une farce entre camarades vient d'avoir des conséquences bien fâcheuses. C'était samedi à midi, un ouvrier peintre, M. Jean Engel, demeurant à Roubaix, travaillait rue de Wailly avec plusieurs autres ouvriers. L'un d'eux pour faire une farce, barbouilla de peinture jaune l'intérieur du chapeau d'Engel. Celui-ci était parti dîner lorsqu'il fut averti du tour qui lui avait été joué, par une personne qui lui fit remarquer qu'il avait le front plein de couleur.

Engel, supposa que cette farce lui avait été faite par le nommé Adrien Vranex, âgé de 29 ans et il alla trouver ce dernier à sa pension, rue Delobel.

Dans l'après-midi, alors qu'ils étaient au travail, Vranex se porta à deux reprises différentes à des violences sur la personne d'Engel. Il lui porta entr'autres un violent coup de genoux dans le bas ventre et lui causa une hernie. L'agresseur qui est belge a été mis en état d'arrestation.

Chambre syndicale. — Les ouvriers peintres et vitriers de Tourcoing et des environs sont invités à une réunion qui aura lieu jeudi 19, à huit heures du soir, Café Delode, Place Charles Roussel.

Outrage, rebellion et coups. — Samedi vers 11 h. 1/2, les agents Lepiat et Leruste, en faisant leur ronde furent attirés par un vacarme assourdissant, qui provenait du cabaret Leruste, rue du Flocon.

Ils s'y dirigèrent et trouvèrent là le nommé Eugène Devos, 25 ans, ouvrier charron qui était en état d'ivresse et refusait de payer ses consommations. Il s'était même livré à des violences sur la cabaretière qui avait reçu un coup de poing.

Les agents eurent toutes les peines du monde à maîtriser le forcené et à l'amener au poste.

Sur tout le parcours, il injuria les représentants de l'autorité et chercha à leur porter des coups.

Il a été maintenu en état d'arrestation.

Accident d'usine. — Léontine Vantenkiste, 14 ans, bâcleuse dans une filature de la ville a eu la main droite coupée par dans l'engrenage de son métier et mutilé.

La jeune fille est soignée à son domicile au Brun-Pain.

Le docteur espère pouvoir éviter l'amputation de la première phalange.

L'incapacité de travail sera de quinze jours environ.

Fraudeurs. — Les préposés de douane de Neuville ont arrêté hier matin, à 4 h. 1/2, au sentier Castel, les nommés : Germain Desauvage, 15 ans, Cyrille Deans, 15 ans, bacleurs, et Charles Vanstenkiste, 14 ans, tous trois demeurant à Roncourcq, porteurs de chacun un kilo de café vert.

Plainte. — M. Cyrille Houzet, 45 ans, monteur de chaînes, rue des Fourtains, s'est plaint d'avoir été assailli lundi soir, à six heures et demie, rue Saint-Pierre par le sieur Henri L..., tisserand.

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING

Séance des 15 et 16 Juin 1890

Détail des opérations de la caisse mère et des succursales

Tourcoing.	131	dépos